

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 45

Artikel: L'école pratique des maris
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LAUSANNE EN FÊTE

Catherine (Caton, comme on l'appelait dans sa famille) l'épouse du V. D. Ministre Alexandre-Louis Mellet, régent au Collège académique, vivait à Lausanne, à la Cité. C'était une bonne vaudoise : elle aimait bien ses trois fils et sa fille, son village natal — auquel elle était très attachée — et ses contemporains. Elle s'associait joyeusement, — cette femme de pasteur — à toutes les manifestations populaires.

Voici le récit qu'elle fit, à sa soeur, d'une fête qui s'est déroulée à Lausanne, un certain samedi du mois de septembre 1797 :

« Le samedi matin Mlle Bergier vint pour garder la petite pendant que j'allais au marché ; elle dina avec moi et j'invitai madame pour goûter, pour profiter de la bonne crème que j'avais... Ces dames resterent jusqu'à près 8 heure et nous fumes toutes sur la placette où il y avait une jolie fête parce qu'on avait fini de la paver on fit un bouquet quon planta au milieu et dessous on avoit écrit en grosse lettre vive Monsieur le maînonneur Bergier, cela étoit sur une caisse de caroton ou l'on mit une lampe dedan pour la nuit et on pouvoit fort bien lire, on fit un grand rond autour ensuite arriva un violon qui ne resta pas bien longtemps, ensuite on fit un joli feu d'artifice dont M. Liausin Dillens et Bergier ettoient les auteurs, nous restames la assé longtemps cela étoit bien drôle, tout notre regret étoit que tu n'y fus pas, cela taurroit amusé, il y ait beaucoup de monde, on but à la santé de M. le Maisonneur, mais a 10 heures tout le monde étoit réduit tu vois quon fut bien sage. »

Eh ! oui, dans ce temps, les Lausannois et leurs jolies compagnes fêtaient et dansaient quand on avait pavé une place... et avec de gros pavés ronds sûrement.

De nos jours, l'autorité municipale établit des rues lissées comme du parquet ; ses ouvriers posent artistiquement sur les places publiques de ravissants morceaux de pierres taillées comme du sucre régulier, et les gracieuses lausannoises passent là-dessus, en frappant de leurs petits talons, la jambe moulée dans un bas couleur de chair — un bas si fin, si fin qu'il n'en restait — l'été dernier — plus que... la chair.

Mais pas une ne songe à illuminer une caisse et à écrire dessus : « Vive Monsieur le municipal Boiceau ! » Vraiment, les lausannoises sont blasées.

N. B. — Le lecteur qui voudrait savoir où étais la « Placette » fera bien de s'adresser à M. G. A. Bridel ; celui-ci le renseignera mieux que

Jacques Desbiolles.



LO PÈRE SEGNON

STASSE, l'é Fridolin que mè l'a contaïe on dzor que dèvessâi allâ à la tsasse avoué dâi z'autro tsachâo, prâo su po fère à recaffâ lè lâvre po cein que lè manque adi. Et vo djûro que vo la dio quemet mè la dite ein bëvesseint on verro. Dèmandâ pî à François de la Peronnaz, âo bin à Diuste de la Béraliaz.

Lo père Segnon que lè cougnessâi tote l'avâi zu la courmada po menâ on moûno de boû à la cura, vè lo menistre. Fasâi on temps de la mëtsance : dâi gonflie que vo z'eimpatâvant lè pî, onna crâmena à vo tsandzâi lè bet de dâi ein sougnon. Einfin quie, on temps à pas betâ fro sa balla-mère.

Quand lo père Segnon l'arreve vè la cura avoué sè dôu tsevau, l'avâi détortolhi son bouret de pî de tsat avau lè z'orolhie et l'etai tot justo se on pouâve lâi vêre lo bet dâo nâ. Sé breinnâve su sè piaute quemet se l'avâi cllia maladi que lâi diant la *dance de St-Guy*, mâ l'etai de frâi.

Quand l'a zu dëtserdzâi son boû, lo menistre lâi dit dinse :

— Vo faut veni amont, père Segnon ! Vo bâirâ on verro de bon po vo retsâoda on bocon la conceince !

Et lo père Segnon s'è pas fê dere dôu coup. Lo menistre lo fâ eintrâ dein on pâilo iô lâi avâi tant de biâu lâivro que seimblâive que l'instrucchon dèvessâi lâi châotâ contre. Et principalameint onna grôche Biblia qu'on arâi djuâr que lâi desâi : « Abram Segnon, que fâ-to ice, tè que te va jamé âo pridzo ? » Lo père Segnon l'etai tot capot quie dedein, Eintôrgounâve son bouret avoué sè dâi sein rein dere. Mâ quand lo ministre l'a zu fê setâ dè coute lo fornêt et que l'a zu met onna botolhie su la trâbllia, et dôu galé petit verro, galé, galé, mâ gros quemet dâi cretchu de coque, la babelhie lâi è revagnâte.

— Eh bin ! père Segnon, agottâ mè cein, fâ lo menistre. L'è ma fenna que l'a fête avoué dâi z'herbâdzo que sant digno, et de la tota vîlhie li. L'è dâo tot crâno po vo retsâodâ pè dâi crâmena quemet fâ vouâ. Que dite-vo de clli brêvon, père Segnon ?

Lo père Segnon sé relêtsâve lè potte, mâ n'avâi pas accotoumâ dâi verro asse petiot que cein. Je repond dinse :

— Ah ! monsu lo menistre, à respect ! Que lo bon Dieu bénisse la brâva dama que l'a fabrèquâ on riquiqui dinse,... mâ que lo diâbllio preigne pî clli que l'a einveintâ clliâo verro !

Marc à Louis.

Mauvaise langue. — Guibollard va rendre visite à un avocat connu pour le peu de succès que remportent ses causes.

— J'ai le regret de vous dire, fait le valet de chambre, que Monsieur ne peut vous recevoir, il a défendu sa porte.

Alors Guibollard souriant :

— Autant me dire qu'elle est condamnée !

L'ÉCOLE PRATIQUE DES MARIS

MON ami Courbouillon ne peut pas se consoler de ce que je ne me suis pas encore décidé à prendre femme.

Je ne le rencontre jamais sans qu'il ne prononce devant moi le nom d'une jeune fille de notre connaissance et sans qu'aussitôt il ne m'en énumère et ne m'en vante tous les mérites réels, apparents ou imaginaires.

Puis brusquement, comme si, par un enchaînement naturel des faits, l'évocation de cette jeune fille parfaite faisait naître dans sa pensée des possibilités qu'il déplore de ne pas pouvoir réaliser, il s'écrit aussitôt.

— Tu ne te décideras donc pas à te marier ?

— Eh ! mon cher, lui dis-je, prends patience, un jour viendra où je prendrai mon courage à deux mains et où je ferai comme les camarades.

— Tu perds un temps précieux, ajoute-t-il, tu le regretteras. Le vrai bonheur est dans une union assortie.

Et il me cite tous ceux de nos amis qui ont fait de bons mariages, qui ont contracté une union conforme à leurs goûts et dont le visage maintenant rayonne.

« Ne boude donc pas contre ton cœur » ajoute-t-il, et il me dresse la liste officielle et complète des félicités qu'un mariage intelligent comporte.

— Ah ! si tu savais, le bien-être, la douceur, la joie que l'on éprouve en rentrant le soir dans un coquet petit intérieur où vous attend l'ange dévoué et charmant qui s'est donné la mission de faire en sorte que la terre soit pour vous un véritable paradis terrestre !

Hier soir, il me réedita ses habituelles théories et, pour donner sans doute plus de force à ses arguments, pour vaincre mes dernières résistances, pour me faire faire en quelque sorte un court stage à une irrésistible école pratique, il ajouta :

— Viens dîner ce soir avec moi, tu établiras toi-même la différence qui existe entre nos deux existences. Tu verras comment je suis traité pendant que tu te morfonds dans une gargote où la lecture de la carte doit suffire à mettre en déroute l'appétit le plus héroïque.

Courbouillon mit tant d'insistance que je dus me résoudre à l'accompagner.

Par un hasard malencontreux, sa jeune femme venait de rentrer de ses visites au moment où nous entrâmes.

— Ma chérie, lui dit-il, je te présente mon vieux camarade Baladin, dont je t'ai bien souvent parlé.

Mme Courbouillon prit un air pincé et, sans même me regarder, elle balbutia :

— Très flatté.

Alors, le dialogue suivant s'engagea :

— J'ai invité Baladin à dîner.

— Cela te regarde.

— Tu n'y vois pas d'inconvénient ?

— Aucun.

— J'aurais peut-être dû t'avertir ?

— La précaution eut été, il me semble, élémentaire.

Courbouillon était embarrassé, intimidé et inquiet. Il balbutia :

— Je serais très heureux, ma chérie, si tu voulais te montrer aimable avec mon camarade.

D'un air revêche et cinglant, Mme Courbouillon repartit :

— Ne le suis-je pas avec tout le monde ?

— Ne te fâche pas, ma colombe, je n'ai pas voulu te vexer. Est-ce que tu penses que le dîner sera suffisant ?

— Comment le serait-il ? Nous ne sommes jamais que nous deux et tu ne peux pas supporter que nous laissions des restes.

— Madame, fis-je conciliant, je ne suis pas difficile.

D'un ton sec comme un coup de trique, l'irascible bonne femme répondit :

— Alors, vous serez satisfait.

— Tu sais, expliqua Courbouillon, que Balaïdin est employé avec moi au Département ?

— Cela le regarde.

— C'est un excellent copain.

— Tant mieux.

— J'aurais voulu, mon amie, que tu lui témoignes un peu d'empressement.

— Est-ce mon habitude de me jeter au cou de tes invités ?

— De quoi se compose notre dîner ?

Sans répondre exactement, Mme Courbouillon sonna la domestique à qui elle réitéra la question qu'on venait de lui poser.

Marie répondit :

— Rien, ou peu de chose : un reste de ragoût d'avant-hier, de la compote de rhubarbe, des gâteaux secs.

— Ecoute, mon vieux, dis-je à Courbouillon, je ne veux pas être une cause d'embarras pour vous, permettez-moi de me retirer et de vous laisser en famille.

Courbouillon regarda sa femme dont le visage n'eut pas un frémissement. Il poussa un soupir, me reconduisit sur le palier et là, en me serrant la main, il chercha à excuser sa femme :

— Je ne sais pas ce qu'elle a de soir, elle doit être fatiguée ; nous aussi nous ne sommes pas toujours de bonne humeur. C'est la première fois que je la vois ainsi.

Evoila.

DOUBLE LARCIN

A J.-L. DUPLAN.

*Je rencontre, chaque jeudi,
Jean, le mari de Sylvabelle ;
Il est, pour moi, un vieil ami,
Que j'ai connu bien avant elle ;
Aussi, me raconte-t-il tout,
Même ses secrets de ménage ;
Mais Jean, comme moi, comme vous,
A une épouse des plus sages.
Cependant, il a découvert
Que, bien avant qu'il la marie,
Elle avait de petits travers,
Comme toutes ont leur manie !
Sylvabelle avait, notamment,
Le défaut d'aller en maraude ;
Et, paraît-il, assez souvent,
Cette charmante némerode
Chassait, sous les noyers ombreux,
Les noix dont elle est très friande,
Et, en se souciant fort peu
D'être en délit de contrebande !
Dans un verger, au bord du lac,
Elle opérait, de préférence,
Mangeant et remplissant son sac,
Sans s'en faire un cas de conscience,
Et sans se soucier beaucoup
De piller le propriétaire !
Etais-ce un larcin, après tout,
De ramasser des noix par terre ?*

*Le fermier qui, chaque saison,
Sans s'en douter, payait la dîme
Avait un fils, joli garçon,
Qui, de l'amour, fut la victime.
Sur son chemin, il vit, un jour,
Une belle et jeune ingénue
Dont le regard, rempli d'amour,
Au beau garçon mit la berline !
On se revit, et, l'on s'aima ;
Car Jean, c'était lui, prit la belle
Et, par la main, il l'amena
Dans la demeure paternelle.*

*En passant sous les vieux noyers,
Dans le verger, près du rivage,
On vint s'asseoir près du noyer,
Et, l'on parla de mariage.
Ce ne fut que longtemps après,
Que la maraudeuse d'antan
Avoua connaître le pré
Et les noyers, depuis longtemps !
Et, c'est ainsi que, sans façon,
C'est plus qu'un larcin, c'est un crime,
Sylvabelle prit le garçon,
Après les noix de sa victime !
Jean m'a dit : « Tant pis, après tout ;
Car, je suis heureux en ménage ;
Un si adorable filou
Ne saurait être mis en cage ! »*

Pierre Ozaire.

Jamais content. — Un médecin racontait volontiers l'histoire d'un riche marchand américain venu à Paris pour subir une opération. Il s'agissait de lui désarticuler l'épaule. Après examen, le docteur reconnut qu'il y aurait peut-être moyen de sauver le membre. A cet effet, il entreprit un traitement qui réussit.

Quand on lui montra sa note, le marchand guéri fit la grimace et laissa échapper cette réflexion :

— Cela me semble bien cher, car enfin vous ne m'avez pas coupé le bras !

DANS LE BROUILLARD



'EST une feuille d'automne, une feuille de hêtre avec encore un petit point vert tendre tout au haut, et déjà les nervures sont brunes... C'est une feuille d'or que j'ai cueillie là-haut cet après-midi. J'espère trouver le soleil — comme beaucoup d'autres — mais soit que le brouillard fut plus épais qu'à l'ordinaire, soit qu'il fut monté avec moi, je n'ai pu sortir du nuage. Mais je n'ai pas perdu ma course, puisque j'ai rapporté cette feuille d'or.

Au village, on est sous un dôme sombre, uniforme, pesant ; le lac se confond avec la rive, les maisons semblent grises et tristes, les arbres sont noirs...

Au Haut-de-la-Côte, on est dans le soleil, sous le grand ciel bleu, les arbres sont roux, et, à la lisière du bois, la mer de nuage cache le reste du monde. Peut-être voit-on de l'autre côté, la chaîne des Alpes éblouissantes... peut-être entend-on les sonnailles des vaches ou le chant d'une grive — peut-être y-a-t-il des sorbiers rouges au bout de longues branches... Et sans doute au hameau du Haut-de-la-Côte, Jean-Daniel est assis sur le banc devant sa porte, en plein soleil. Il prête l'oreille aux bruits qui montent de ce gouffre de nuées où il y a le Bas-de-la-Côte et la plaine : sifflets de trains, bruits lointains de batteuse — cloche de quatre heures à Villars-Burquin. Plus près, on entend le ronflement régulier d'un moteur et Jean-Daniel pense :

— En voilà un qui vient chercher le soleil.

Moi, je n'ai pas vu le soleil, j'ai bien entendu aussi le ronflement d'un moteur sur la route, mais ça ne se fait pas, n'est-ce pas ? d'arrêter un automobiliste et de lui dire : « Dites donc, puisque vous montez, si vous m'emmeniez avec vous, là-haut, au soleil ? » — Non décidément, ce ne serait pas convenable... Alors pour mieux résister à la tentation, puisque je ne pouvais pas monter au soleil, je suis restée dans le bois, quelque part dans la côte, au bout d'un chemin qui s'enfonce sous les arbres, avec devant moi et derrière moi le mur de ouate blanche, légère, ténue, un peu étouffante de toute cette brume d'eau prisonnière sous le fin réseau des branches de hêtre. Seul le bruit mou de gouttes tombant sur la mousse et les feuilles mortes et toute la lumière de ce coin de forêt venant, surnaturelle, d'un grand hêtre d'or en face de moi, éclairant de son feuillage d'automne tout le mystère du brouillard.

Je suis redescendue, au hasard, à travers le bois, vers le village et le lac, emportant seule la feuille du grand hêtre.

Si je le voulais, retrouverais-je cet endroit ? et si je le retrouve un jour par un ciel clair n'aurait-il pas perdu sa poésie mystérieuse. Sans doute, il y aura tout près le chemin de la Roche, les champs des Biolles ; je verrai le tas de branches et les stères de bois bûché des dernières mises,

prêts à être enlevés, et, à travers les rameaux dépouillés je pourrai voir sur la droite la tranchée que la ligne électrique ouvre dans le bois de la Côte. Mon hêtre aura laissé tomber ses feuilles d'or.

Journal d'Yverdon.

Milandre.

LA LIGNE DROITE



Le brigadier de Sullens passait pour avoir l'esprit délié et la plaisanterie fine.

Aux dernières élections, il avait invité à sa cave les membres du comité de propagande.

Ces messieurs se délectèrent des meilleures bouteilles de leur généreux concitoyen.

Mais, lorsque sonna l'heure du départ, c'est-à-dire celle du « renoncement à la tournée pour manque de place », les chefs de quartiers et membres correspondants se trouvaient pour la plupart en état d'équilibre instable. C'était plus particulièrement le cas du délégué de Daillens lequel selon l'expression consacrée « tenait tout le chemin ». Or, en l'espèce, le chemin, c'était le corridor très long et très étroit qui traversait l'immeuble.

L'homme de Daillens avançait avec peine, débordant alternativement sur la droite et sur la gauche ; heureusement que, d'un côté et de l'autre, les digues réprimaient tous les écarts déordonnés...

Voyant cela, le brigadier pince-sansrire s'écria avec le plus grand sérieux tandis que de joyeux éclats soulignaient son aimable intervention : « Si c'est ainsi, je veux bien te prêter mon corridor jusqu'à Daillens ! »

A. Mex.

L'esprit du prétoire

Certain magistrat, qui somnole volontiers à l'audience, a pour habitude de dire pour s'excuser :

— On croit que je dors, on se trompe, je me réveille.

Récemment, un avocat plaident devant lui, s'arrêtant net et changeant de ton :

— J'attendrai pour continuer, que monsieur le président ait fini de se recueillir à poings fermés.

* * *

Un jeune avocat se disposait à plaider une affaire de peu d'importance. Le président lui pose la question traditionnelle :

— En avez-vous pour longtemps, maître ?

Alors, le jeune homme, en toute innocence, lui répond :

— Oui, monsieur le président, pour assez longtemps ; jusqu'à ce que le tribunal ait compris.

* * *

Un des assesseurs du président s'étant endormi à l'audience, maître X..., aussi chatouilleux qu'ennuyeux, s'interrompit tout à coup :

— Pardon, monsieur le président, j'attendrai pour continuer que monsieur le juge se soit réveillé.

— Je veux bien, maître X..., mais lui attend peut-être pour se réveiller que vous ayez fini.

ATTENTE...



OIN du grand lac aux eaux tranquilles, loin de la route poudreuse et encombrée, très loin, dans la campagne, une petite maison dans un petit jardin. — C'est là...

Il n'y a pas de chemin, seulement un étroit sentier qui court dans l'herbe rase jusqu'à l'humble village aux toits de tuiles brunes, en bas : c'est tout. — Le descendre est facile, mais la colline est si haute que personne n'y monte jamais.

Pourtant !... Ce matin, le facteur a passé comme il a passé hier, comme il passera demain pour aller plus loin. — Il n'avait rien pour la petite maison. — Rien. — Depuis une semaine il ne s'arrête plus, depuis une semaine, tous les jours, matin et soir, des yeux le guettent derrière la vitre close, des coeurs ont battu chaque fois, un peu plus, un peu moins, au bruit de son pas lourd, des mains se sont jointes fiévreusement quand il a longé sans la franchir, la courte haie brune où des moineaux pépient. — Rien. — C'est si triste quand l'angoisse vous étreint, insurmontable, et que le facteur passe sans s'arrêter.

Rien encore, ce matin...

Maintenant, c'est le soir. — Le vent d'automne souffle si fort que les feuilles ont fini par s'envoler, toutes, plus loin que la petite